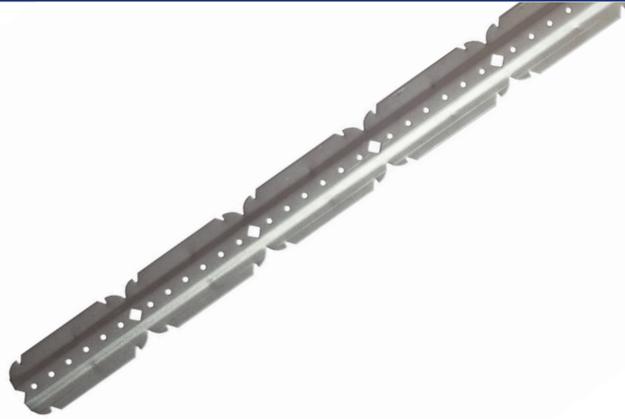


SUSPENTE MODULAIRE

Sécable 10 cm

CE



DOMAINES D'UTILISATION

- ▶ La suspenste sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.
- ▶ Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.

CARACTÉRISTIQUES

- ▶ Longueur : 60 cm, 100 cm.
- ▶ Épaisseur : 1 mm.
- ▶ Sécable : 60 cm : 6 modules de 10 cm, 100 cm : 10 modules de 10 cm.
- ▶ Mixtes F45 – F47.
- ▶ Nombre de suspentes : 1,8 à 2,7 au m² selon le type de pose ou charge.
- ▶ La distance entre les suspentes est de 120 cm maximum.
- ▶ La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.
- ▶ CE selon la norme NF EN 13964. Conforme au DTU 25.41.
- ▶ Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande). Selon le DTU 25.41, pour un dispositif de couple fourrure/suspente, la charge de service doit être au minimum de 25daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.

MISE EN ŒUVRE

- ▶ À fixer avec deux vis.
- ▶ Possibilité de fractionner la suspenste tous les 10 cm.
- ▶ La mise en œuvre (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.

SUSPENTE MODULAIRE

Sécable 10 cm

CONDITIONNEMENT

- ▶ 60 cm : Boîte de 50 pièces : 100 boîtes par palette - Palette de 5 000 pièces.
- ▶ 100 cm : Boîte de 25 pièces : 120 boîtes par palette - Palette de 3 000 pièces.

RESPONSABILITÉ

La société exploitant la marque GYPSO décline toute responsabilité pour cause d'utilisation inappropriée ou de circonstances imprévues dans la mise en œuvre du produit.

LA GAMME GYPSO

Gencod	Code	Désignation Article	Longueur (cm)	Nombre de pièces / boîte
3491290010539	64983-01	SUSPENTE MODULAIRE GYPSO	60	50
3491290068165	687776-01	SUSPENTE MODULAIRE GYPSO	100	25